

Usure professionnelle : comment travailler différemment ?

Armelle Gegaden

Le vieillissement de la population, allié au recul de l'âge légal de départ à la retraite, va nécessiter des changements dans la façon de travailler.

teurs de risques professionnels dits « ergonomiques ».

C'est inéluctable : le vieillissement de la population va engendrer une part croissante des plus de 50 ans dans les effectifs des entreprises du BTP. En prolongeant la durée de la vie active, la loi sur les retraites nécessite de repenser la manière de concevoir le travail. Car certaines études pointent une réalité : en fin de carrière, une partie des effectifs cesse de travailler pour des raisons de santé et de handicap. Alors que faire pour prévenir cette situation ? Le sujet est étroitement corrélé à celui des troubles musculo-sque-

EN RÉSUMÉ

- Pouvoir agir sur sa situation de travail préserve des TMS et de l'usure professionnelle.
- Il faut impliquer les salariés pour analyser finement le travail réel et trouver les solutions.

vention des expositions aux fac-

lettiques, responsables de 88 % des maladies professionnelles, selon l'Assurance maladie. C'est d'ailleurs l'orientation prise par le fonds d'investissement pour l'usure professionnelle (lire p. 9), lancé le 18 mars dernier, qui finance des projets destinés à améliorer la pré-

vention des expositions aux fac-

Des aides techniques

Pour aider les collaborateurs dans la réalisation des tâches difficiles, il existe de nombreux équipements : des aides à la manutention (poignées, ventouses), du matériel roulant... Ils permettent de soulager les salariés et aident particulièrement les plus âgés. Le groupe Roulliaud (250 salariés), spécialiste du second œuvre implanté en Touraine, expérimente ainsi des exosquelettes (lire p. 12) sur un chantier physique qui nécessite la participation des seniors de l'entreprise, seuls à disposer d'un savoir-faire rare : le ponçage de la pierre de tuffeau en façade. « *Le ponçage exige le port*

d'une machine de 2,5 kg, les bras en l'air, témoigne Bruno Da Silva, 45 ans. À la fin de la journée, on a l'impression qu'elle est beaucoup plus lourde. L'exosquelette nous soulage. »

Une démarche globale

Ces aides techniques, si elles peuvent être utiles, ne sont néanmoins pas suffisantes. Pour être efficaces, ces équipements doivent s'inscrire dans une démarche globale d'amélioration continue dans la durée. « Avant de se précipiter vers des solutions technologiques, il faut analyser le travail. On obtiendra de meilleurs résultats. L'une des premières mesures organisationnelles à prendre, c'est d'amener les équipes à échanger sur leur travail et la manière de le réaliser avec un maximum de sécurité et de confort », martèle Pascal Girardot, ergonomiste et expert en charge de la prévention de l'usure professionnelle à la direction technique de l'OPPBTP. Cette approche nécessite de comprendre les déterminants de l'activité. « Il ne sert à rien de dire à une personne de cesser de se pencher en avant pour préserver son dos. Il faut trouver des solutions dans le travail réel qui lui permettront de ne pas le faire », poursuit-il. De ces analyses émergent des adaptations : planifier une diversité de tâches, réfléchir à l'organisation intelligente des approvisionnements, prévoir des binômes pour les charges lourdes... C'est dans ce but, qu'au cours du programme Adapt-BTP de l'OPPBTP, les équipes de Comblès d'en France ont analysé leur manière de travailler et ont rédigé des règles de sécurité incontournables (lire p. 10).

Travail coopératif et anticipation

L'entreprise doit aussi s'appuyer sur le médecin du travail et les organisations professionnelles pour chercher des solutions en amont,



© Snie

Au sein de la Snie, dès que des signaux d'alerte liés à la pénibilité du travail apparaissent, un dialogue est amorcé pour orienter éventuellement le salarié vers un autre métier.

afin d'éviter les inaptitudes. « Au sein de la Snie, le médecin du travail connaît très bien nos métiers et nos collaborateurs, depuis parfois trente ans. Il participe aux réunions de la CSSCT*, mais se rend également sur les chantiers pour observer les salariés en coactivité », témoigne Joël Chêne, directeur QSE et RSE de cette entreprise de conception et réalisation d'installations électriques courants forts et faibles. Dès lors que des signaux d'alerte ou des restrictions liées à la pénibilité du travail apparaissent, un dialogue est amorcé pour orienter éventuellement le salarié vers un autre métier. Des électriciens chantier sont ainsi devenus acheteurs. Le maître-mot ? L'anticipation. Cela passe par un travail commun des préventeurs et des ressources humaines, pour croiser les indicateurs et détecter les signaux faibles, mais aussi par un dialogue avec les salariés. L'employeur de Roland Marlot, 59 ans, a ainsi anticipé son aménagement de poste il y a huit ans (lire p. 13). Maçon et chef d'équipe pendant des décennies chez BEC Construction Champagne (Groupe Fayat), il est content d'avoir évité un départ précoce. « J'ai

été placé en mi-temps thérapeutique pendant trois mois, avant d'être déclaré travailleur handicapé il y a six ans, à la suite d'opérations aux cervicales. Je suis en invalidité à 30 %. Je ne travaille plus que le matin. Pendant un moment, un jeune m'a aidé et je lui ai transmis mon savoir. C'est important pour moi, psychologiquement, de rester jusqu'au bout. Je pars à la retraite en décembre, à 60 ans. »

Des structures dédiées dans les groupes

Dans les grands groupes, ces sujets sont abordés de longue date et certaines structures dédiées accompagnent les salariés. Ainsi le groupe Vinci a mis en place depuis 2008 l'association Trajeo'h, qui propose un accompagnement personnalisé ayant pour objectif le maintien de l'employabilité du collaborateur. Le travail des ergonomes, internes ou externes, est également précieux pour agir sur la pénibilité de certaines tâches. Chez Bouygues Bâtiment France, l'existence d'un réseau « Relais Ergo », constitué de préventeurs des différentes entités, facilite la cartographie des postes pénibles et la recherche de solutions adaptées. Une façon d'accueillir chacun pour qu'il puisse être acteur de la transformation du travail. ●

*Commission santé, sécurité et conditions de travail.

4

C'est le nombre de métiers du BTP qui figurent parmi les vingt familles de métiers les plus concernées par les sorties précoces de l'emploi (ouvriers « peu qualifiés » du second œuvre et du gros œuvre du bâtiment, ouvriers « qualifiés » du gros œuvre et conducteurs d'engins). 15 % à 30 % de ces départs précoces se font pour des raisons de santé.

Source : France Stratégie, avril 2023.

Consultez la boîte à outils de l'OPPBTP : « TMS : les aides du Fipu » sur : preventionbtp.fr



Avis d'expert

Avoir la capacité de travailler jusqu'à la retraite

Le Dr Emmanuelle Brichet, médecin du travail au sein du service interentreprises de santé au travail GAS BTP, partage ses constats de terrain.

Le service interentreprises de santé au travail GAS BTP couvre 33 000 salariés issus du BTP sur quatre départements (l'Aisne, l'Aube, la Marne et la Haute-Marne). Depuis plusieurs années, ses médecins du travail compilent des questionnaires de personnes déclarées inaptes. Pour le docteur Emmanuelle Brichet, il faut agir

aujourd'hui pour anticiper l'usure professionnelle et permettre aux salariés de garder leur emploi jusqu'à l'âge légal de la retraite.

Quels sont vos constats sur l'usure professionnelle dans le BTP ?

L'an passé, notre service interentreprises de santé au travail a analysé 167 inaptitudes. Les pathologies à l'origine d'inaptitudes touchent essentiellement l'appareil locomoteur : les mains, les coudes, les épaules, les genoux, le rachis, les hanches, le dos... Nous voyons des lombalgies, des sciatiques, des hernies discales cervicales... Les troubles musculo-squelettiques (TMS) et pathologies de l'appareil locomoteur sont à l'origine de près de la moi-

tié des inaptitudes. Les salariés de plus de 50 ans sont les plus impactés, avec 100 inaptitudes sur 167.

Comment agir pour prévenir l'usure professionnelle ?

Il faut agir à différents niveaux, ne pas sous-estimer les problèmes de santé qui apparaissent de façon précoce, et sensibiliser à l'importance d'une bonne hygiène de vie : avoir une alimentation équilibrée, éviter le surpoids, le tabac, les excès d'alcool, essayer de bien dormir. Le renforcement musculaire et le gainage ne doivent pas être négligés. Je compare les salariés du bâtiment aux sportifs ! Une réflexion de tous les acteurs de l'entreprise va devoir être menée pour anticiper cette usure professionnelle, et permettre aux salariés d'avoir la capacité de travailler jusqu'à l'âge légal de la retraite.

L'organisation du travail joue un grand rôle...

Les entreprises doivent tout mettre en œuvre pour prévenir l'apparition de TMS et adapter le travail des personnes qui en sont déjà atteintes. Il faut inciter l'ensemble des salariés à faire régulièrement des micro-pauses et limiter les gestes répétitifs : éviter, par exemple, d'utiliser un marteau-piqueur pendant deux heures. Il faut éventuellement proposer davantage de missions d'encadrement aux salariés expérimentés et se doter, quand c'est possible, d'équipements techniques pour soulager les tâches pénibles. Les entreprises doivent notamment anticiper et organiser en amont les approvisionnements en matériau au plus près des postes de travail.

Il faut aussi veiller aux risques psychosociaux...

Quand un ouvrier travaille dans de bonnes conditions, sans trop de pression, sa souffrance musculaire est moindre. À long terme, les personnes s'abîment moins, les arrêts de travail sont moins fréquents et tout le monde est gagnant. ●



EMMANUELLE BRICHET, MÉDECIN DU TRAVAIL AU SIEN DU GAS BTP

Emmanuelle Brichet est médecin du travail depuis vingt ans au sein du service interentreprises de santé au travail, le GAS BTP. Dans le cadre du suivi médical des collaborateurs, elle conseille employeurs et salariés, et les sensibilise aux risques professionnels.

La subvention Risques dits « ergonomiques » en 5 étapes



Financement

Une subvention liée aux risques dits « ergonomiques »

Le fonds d'investissement dans la prévention de l'usure professionnelle finance des projets relatifs aux risques dits « ergonomiques ».

Lancé au mois de mars 2024, le fonds d'investissement dans la prévention de l'usure professionnelle (Fipu) met à la disposition d'entreprises de toutes tailles, 150 millions d'euros d'aides financières directes. Le secteur du BTP est une cible prioritaire, et 70 % de ces aides financières sont destinées aux entreprises de moins de 50 salariés. Les entreprises peuvent réaliser leur demande de subventions sur le site net-entreprises.fr. Elles sont traitées par ordre d'arrivée, en fonction des ordres d'éligibilité et des budgets encore disponibles.

L'OPBTP propose son accompagnement pour toute information complémentaire ou pour lancer

EN RÉSUMÉ

- Le BTP fait partie des secteurs prioritaires du Fipu.
- Les projets financés sont variés : équipements, actions de prévention, aménagements de poste...

Des actions de prévention financées

Les projets financés doivent porter sur les manutentions manuelles de charges, les postures pénibles ou les

une démarche de diagnostic conseil. Pour être éligibles, les entreprises doivent respecter certains critères, notamment : adhérer ou disposer d'un service de prévention et de santé au travail, avoir mis à jour le document unique... Leurs dossiers sont instruits par les caisses régionales de sécurité sociale.

vibrations mécaniques transmises aux mains, aux bras et à l'ensemble du corps. L'aide finance des actions de prévention, comme des diagnostics ergonomiques, dont la démarche Adapt-BTP de l'OPBTP (lire p. 10), des formations ou des équipements (équipements de transfert, équipements roulants, des plans de travail réglables en hauteur et autres équipements spécifiques). Le Fipu peut également être mobilisé pour des actions de sensibilisation et de communication, des aménagements de poste dans le cadre de la prévention de la désinsertion professionnelle ou pour des frais de personnel dédiés à la prévention des facteurs de risques ciblés. Les entreprises peuvent être aidées à hauteur de 70 % des dépenses réalisées, dans la limite de 25 000 euros par type d'investissement pour la période 2024-2027 et de 75 000 euros tous types d'investissements confondus (25 000 euros pour les entreprises de plus de 200 salariés). ●

Témoignage

Combles d'en France repense l'organisation du travail

Pour lutter contre l'usure professionnelle, une PME implique ses salariés afin d'identifier les pistes d'amélioration dans l'organisation du travail.

Combles d'en France, PME normande d'une trentaine de salariés, spécialiste de l'aménagement des combles perdus et de la surélévation des toits, s'investit depuis plusieurs années dans la prévention de la santé et de la sécurité. En 2020, Christian Marquis, son dirigeant, a décidé de prendre une nouvelle direction pour améliorer la prévention des TMS. « Je ne veux pas être le dirigeant d'une entreprise où les salariés s'abîment », résume ce patron pour qui les accidents « ne sont jamais une fatalité ». Il a engagé Combles d'en France dans la démarche Adapt-BTP de l'OPPBTP, programme d'accompagnement dédié à la prévention des TMS et de l'usure professionnelle (lire l'encadré).

Un diagnostic approfondi avec les salariés

Cette méthode offre une approche participative, au-delà des simples formations sur les gestes et postures. La démarche vise à repenser les postes de travail pour les adapter aux sala-

riés, et conduit les équipes à questionner leurs habitudes. Au préalable, un diagnostic approfondi est effectué sur le terrain par un formateur, puis tous les collaborateurs sont accompagnés par groupes de dix personnes. « Ils sont invités à analyser des situations de travail d'autres entreprises avant de regarder leurs pratiques », explique Christian Marquis, en retrait pendant toute cette phase de la formation. Les équipes prennent ainsi conscience de leurs propres risques et identifient eux-mêmes des pistes d'amélioration concrètes. Pour Combles d'en France, l'une des premières actions a été de mettre en place des incontournables, grilles de référence qui définissent les normes de sécurité à respecter sur les chantiers, notamment pour le montage des échafaudages et l'arrimage de charges. « Ce travail nous a permis de rendre transmissible à tout nouvel arrivant ce que sont nos règles communes de montage d'un échafaudage conforme », explique Christian Marquis. L'implantation à 40 cm sous la gout-

LA DÉMARCHE ADAPT-BTP

Adapt-BTP (Aide à la démarche d'amélioration des postes de travail) est une démarche de conseil de l'OPPBTP comprenant une formation de deux jours. Elle s'appuie sur l'observation et l'analyse des situations de travail de l'entreprise puis la participation des équipes pour imaginer les pistes d'amélioration. Objectif : améliorer les conditions de travail et contrer les facteurs d'apparition des TMS. Un plan d'action est créé par les salariés et proposé à la direction. Le conseiller de l'OPPBTP propose un accompagnement à la mise en place et au suivi de ces actions.

tière est une bonne idée remontée d'une pratique d'un salarié, qui en plus est bonne pour la prévention des TMS, car il n'a plus le dos courbé. C'est un vrai soulagement pour les équipes. » Combles d'en France a également modifié la préparation par le bureau d'études de l'exécution des chantiers, en y intégrant la prévention. Un prochain projet sera de modifier le transport des dalles de plancher de 30 kg. Au lieu de les installer à plat dans le camion, elles seront déposées sur la tranche et sanglées debout. Cela permettra de les glisser dans le comble et d'éviter les efforts de levage.

Un nouveau regard sur le travail

Cette démarche participative implique aussi une réflexion sur les valeurs de l'entreprise et un changement de regard, qui ne va pas forcément de soi. « Parfois, les collaborateurs, pour être efficaces, trouvent des solutions improvisées, mais rudes. Vous devez lutter contre ce type de comportement, sans leur reprocher leur courage et leur culture de l'effort ! », résume ce dirigeant convaincu et satisfait des résultats. « Cela fait progresser les mentalités. La prévention s'est installée au cœur de notre métier. Et quand on améliore les conditions de travail, on renforce la rentabilité. » ●



© Combles d'en France

Combles d'en France bénéficie d'un accompagnement de l'OPPBTP sur la prévention des TMS.

0

RISQUE ROUTIER



ON AVANCE !

Dans le BTP, on progresse toujours en prévention.
Entretien des véhicules, chargement du matériel,
comportements individuels... adoptons les meilleures pratiques !
Découvrez les solutions simples à mettre en place, les formations
dédiées à vos métiers et tous les outils qui vous feront avancer.



zerorisqueroutierBTP.fr





DR

Le groupe Roulliaud a testé des exosquelettes simples et sans robotisation, autoréglables. Munis d'un appui-tête, ils maintiennent les bras au-dessus de la ligne des épaules.

Témoignage

Nous avons expérimenté les exosquelettes

Le groupe tourangeau Roulliaud, spécialisé en second œuvre, teste des solutions pour réduire la fatigue de ses salariés sur les tâches pénibles.

Pour soulager des collaborateurs seniors impliqués dans une tâche spécifique, la solution des exosquelettes, initiée avec les équipes, a été retenue.

1 La problématique : des seniors pour un chantier physique

Le groupe Roulliaud (250 salariés et 30 millions d'euros de chiffre d'affaires), spécialiste du second œuvre implanté en Touraine depuis soixante-dix ans, a remporté un important appel d'offres. Sur trois ans, le chantier consiste à rénover trois collectifs de seize étages et deux grandes barres d'immeubles du patrimoine tourangeau. Parmi les tâches à accomplir, le ponçage de pierre de tuffeau en façade. Un savoir-faire rare détenu par quelques seniors de l'entreprise. « Il existe des tailleurs de pierre, mais pas de ponceurs de pierre. C'est une

compétence qui ne s'acquiert pas par des diplômes, mais par transmission sur les chantiers », analyse Jérémy Gauthier, responsable du pôle prévention du groupe Roulliaud. Ce travail physique et dans la poussière nécessite des équipements de protection des voies respiratoires. Une réflexion



DR

Le groupe Roulliaud a opté pour la location de douze exosquelettes sur quatre ans.

est menée avec les chefs de chantier pour réduire la fatigue physique des salariés, et rendre ce chantier plus attractif à leurs yeux.

2 La solution testée : des exosquelettes sans robotisation

La solution envisagée ? Des exosquelettes simples et sans robotisation, autoréglables par un mécanisme de câble et de poulie. Munis d'un appui-tête, ils maintiennent les bras au-dessus de la ligne des épaules. « C'est comme si quelqu'un soutenait leurs bras », explique Jérémy Gauthier. Ils sont utilisés sur des plates-formes suspendues par câbles. « Nos plates-formes sont réglables et permettent d'être toujours à la bonne hauteur, en appui au-dessus de la ligne des épaules », ajoute Jérémy Gauthier.

3 La méthode : une démarche participative

Initialement réticente à l'utilisation d'exosquelettes, l'équipe du chantier a été associée au choix du matériel. « On ne peut pas imposer de but en blanc un équipement. Ça ne marche pas... » Entre deux solutions testées, les collaborateurs ont opté pour des exosquelettes EXO-S de chez Hilti, jugés pratiques et surtout légers : des qualités indispensables. Les personnes sont déjà équipées de masques à ventilation assistée.

4 Les résultats : moins de fatigue

« Nous avons un excellent retour des collaborateurs. Ils le mettent et en ressentent les bienfaits », assure Jérémy Gauthier. L'entreprise va déployer les exosquelettes sur d'autres chantiers, dans le neuf, auprès des salariés de tout âge. Elle a opté pour la location de douze exosquelettes sur quatre ans, pour un montant de 35 000 euros. Initialement mis en place pour soulager la fatigue et les douleurs musculaires, les premiers constats font apparaître un gain de productivité. « Sur le ponçage, au lieu de faire deux appartements en un jour, ils en réalisent trois. » ●

Ressources humaines

Parcours professionnels : faire parler les salariés

Les échanges réguliers avec les salariés aident à adapter les parcours professionnels à l'allongement de la vie active et à anticiper des difficultés.

Les petites entreprises, qui ne disposent pas de fonctions supports, ni de métiers variés, peuvent être bien à la peine pour proposer de nouveaux postes à leurs salariés qui seraient déclarés inaptes. Les plus grandes entreprises ont davantage de marges de manœuvre pour gérer les parcours professionnels de leurs équipes, afin de les préserver. Mais encore faut-il réussir à détecter les signaux faibles d'usure professionnelle, ce qui implique un travail commun des ressources humaines et des préventeurs pour croiser leurs indicateurs. Le dialogue avec les salariés est également important, même s'il n'est pas toujours évident. « Certains ont des difficultés à se dire qu'ils n'arriveront pas à aller au bout », témoigne Sylvie Bauchet, directrice des ressources humaines de l'entreprise Bec Construction Champagne, entreprise générale de 100 salariés du groupe Fayat. Pour y remédier, elle a instauré un dialogue salarié senior dès 50 ans lors des entretiens annuels (lire p. 7). La Snie, entreprise familiale de 500 personnes spécialisée dans la conception et la réalisation d'instal-

EN RÉSUMÉ

- Des salariés hésitent à parler de leur usure professionnelle.
- Il est essentiel de discuter des évolutions possibles.

lations électriques courants forts et faibles, va à la pêche aux informations lors de temps forts : l'entretien annuel et l'entretien professionnel « Bilan 6 ans ». Ces moments privilégiés permettent de faire le point sur les souhaits d'évolution, de formation et les compétences. Ils sont aussi un moyen d'anticiper d'éventuelles difficultés et d'envisager des reconversions. Dès lors que des signaux d'alerte ou des restrictions liées à la pénibilité du travail apparaissent, une équipe pluridisciplinaire est mobilisée. « Cette équipe réunit nos services RH, nos services prévention, des experts du CSSCT... Un dialogue est amorcé pour orienter éventuellement le salarié vers un autre métier de l'entreprise », souligne Joël Chêne directeur QSE et RSE de cette société implantée en Seine-et-Marne. Certains électriciens chantiers sont ainsi devenus acheteurs. Des monteuses sont devenues chefs de chantier puis conducteurs de travaux. ●



DOCUMENTS

Pour aller plus loin

Sur preventionbtp.fr

– Boîte à outils de l'OPPBTP
« TMS : les aides du Fipu ».



À scanner
pour en savoir plus

– Tiré à part du magazine PréventionBTP : TMS, tous concernés !



À scanner
pour en savoir plus

Sur ameli.fr

Toutes les informations sur la subvention Prévention des risques ergonomiques disponibles sur le site de la Cnam.



À scanner
pour en savoir plus

Les insupportables





**REJOIGNEZ
NOS FORMATIONS 100 % BTP !**



FORMEZ-VOUS AVEC L'OPP BTP !

Plus de 50 formations sur le management de la sécurité, la préparation de chantier et les acteurs de la prévention en présentiel et en distanciel :

- Des solutions de formation 100% digitale
- Des formations sur mesure pour répondre aux besoins les plus spécifiques



Scannez pour découvrir le catalogue